

CONTRAT PAIN DU 6 JUILLET AU 28 DECEMBRE 2022

NOM de l'adhérent :
Adresse :
Tel domicile : portable :
<input type="checkbox"/> Pas de mail. <input type="checkbox"/> Courriel :

Le consommateur a pris connaissance de la charte AMAP et s'engage :

- À respecter les principes de la charte AMAP, à régler d'avance l'achat de ses produits.
- À prendre en compte les aléas de la production, à récupérer ses produits sur le lieu de la distribution et à participer à la réunion bilan avec les producteurs.

Date et signature de l'adhérent

Le / /

Le producteur a pris connaissance de la charte AMAP et s'engage :

- À respecter les engagements de la charte AMAP
- À livrer l'AMAP et à être présent le mercredi de 18h30 à 19h30 sur le lieu de distribution
- À répondre aux questions des consommateurs et à participer à la réunion bilan avant le renouvellement du contrat.

Date et signature du producteur

Le / /

**Mathieu sera absent trois semaines durant la durée du contrat : les dates restent à fixer./
Donc 26 livraisons - 3 = 23.**

AMAP GARAZI - PAIN/OGIA pour le producteur
Mathieu MENDIZABAL

CONTRAT DU 6 JUILLET AU 28 DECEMBRE 2022

**** Pour les pains à la farine de blé**, entourer T80 (semi-complet) ou T150 (complet). Le prix est le même. Pour les pains semi-complets, préciser M (moulé) ou F (façonné). Tous les pains complets sont moulés.

PAINS PROPOSÉS	MOULÉ-FAÇONNÉ (M-F)**	PRIX	QTÉ	NB DE LIVRAISONS	MONTANT LIGNE
Pain 500g à la farine de blé T80 ou T150 **		2.90€	X ...	x 23	=€ TTC
Pain 800g à la farine de blé T80 ou T150 **		4.60€	X ...	x 23	=€ TTC
Pain 1kg à la farine de blé T80 – ou T150 **		5.70€	X ...	x 23	=€ TTC
Pain 500 g noisette/raisin –	M	3.90€	X ...	x 23	=€ TTC
Pain 800 g noisette/raisin –	M	6.30€	X ...	x 23	=€ TTC
1 kg noisette/raisin –	M	7.80€	X ...	x 23	=€ TTC
Pain 400 g petit épeautre –	M	3.90€	X ...	x 23	=€ TTC
Pain 800g petit épeautre -	M	7.80€	X ...	x 23	=€ TTC
Pain 1kg petit épeautre -		9.75€	X ...	x 23	=€ TTC
Montant total TTC					=€ TTC
Règlement de l'intégralité, en 1 chèque					=€ TTC
Règlement en 4 chèques (montant total TTC / 4)					= 4 x€ TTC
Dont TVA à 5,5 % - (montant TTC / 1,055) =€					

AMAP GARAZI - PAIN/OGIA pour le producteur
Mathieu MENDIZABAL

REÇU

L'adhérent (nom) M de l'AMAP GARAZI a confirmé son engagement d'achat de PAINS, correspondant à l'option ci-dessous, à l'ordre de Mathieu MENDIZABAL.

CONTRAT DU 6 JUILLET AU 28 DECEMBRE 2022

PAINS PROPOSÉS	MOULÉ-FAÇONNÉ (M-F)**	PRIX	QTÉ	NB DE LIVRAISONS	MONTANT LIGNE
Pain 500g à la farine de blé T80 ou T150 **		2.90€	X ...	x 23	=€ TTC
Pain 800g à la farine de blé T80 ou T150 **		4.60€	X ...	x 23	=€ TTC
Pain 1kg à la farine de blé T80 – ou T150 **		5.70€	X ...	x 23	=€ TTC
Pain 500 g noisette/raisin –	M	3.90€	X ...	x 23	=€ TTC
Pain 800 g noisette/raisin –	M	6.30€	X ...	x 23	=€ TTC
1 kg noisette/raisin –	M	7.80€	X ...	x 23	=€ TTC
Pain 400 g petit épeautre –	M	3.90€	X ...	x 23	=€ TTC
Pain 800g petit épeautre -	M	7.80€	X ...	x 23	=€ TTC
Pain 1kg petit épeautre -		9.75€		x 23	=€ TTC
Montant total TTC					=€ TTC
Règlement de l'intégralité, en 1 chèque					
Règlement en 4 chèques (montant total TTC / 4)					= 4 x€ TTC
Dont TVA à 5,5 % - (montant TTC / 1,055) =€					